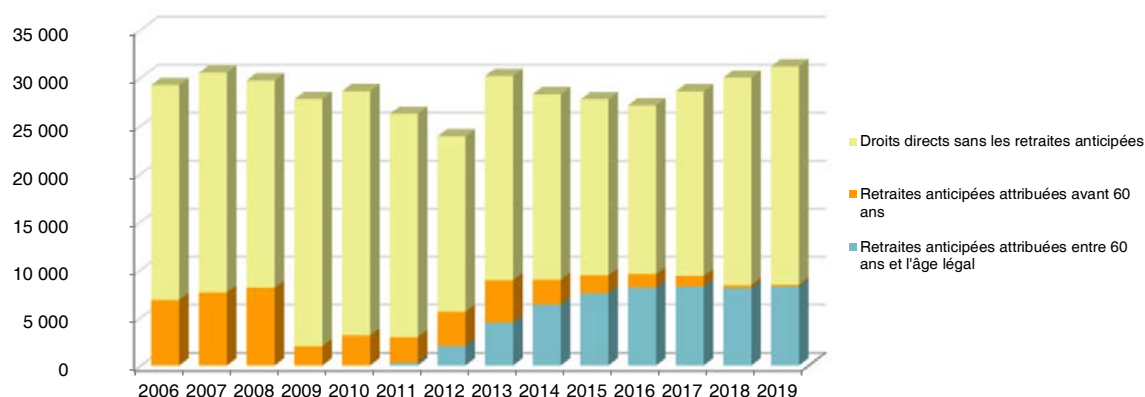


Retraités résidant en Carsat Alsace-Moselle

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	14 979	23 536	38 515
Droits directs (retraites personnelles)	14 087	17 055	31 142
Droits dérivés (retraites de réversion)	892	6 481	7 373
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	956	1 211	2 167

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 596	3 102	8 698
--	-------	-------	-------

Âges moyens au départ de la pension

Droits directs	62,1 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,2 ans	73,4 ans

Proportions par rapport aux droits directs contributifs

Pensions à taux réduit	8,7%	13,9%	11,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	14,4%	11,7%	12,9%
Polypensionnés ⁽³⁾	45,0%	32,0%	37,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	265 742	326 601	592 343
Retraités percevant un droit direct seul	258 906	221 340	480 246
Retraités percevant un droit dérivé seul	723	16 494	17 217
Retraités percevant les deux à la fois	6 113	88 767	94 880
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,5%	2,2%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	72 350	32 000	104 350
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	847 €	654 €	740 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 199 €	989 €	1 105 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,2%	50,4%	35,1%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

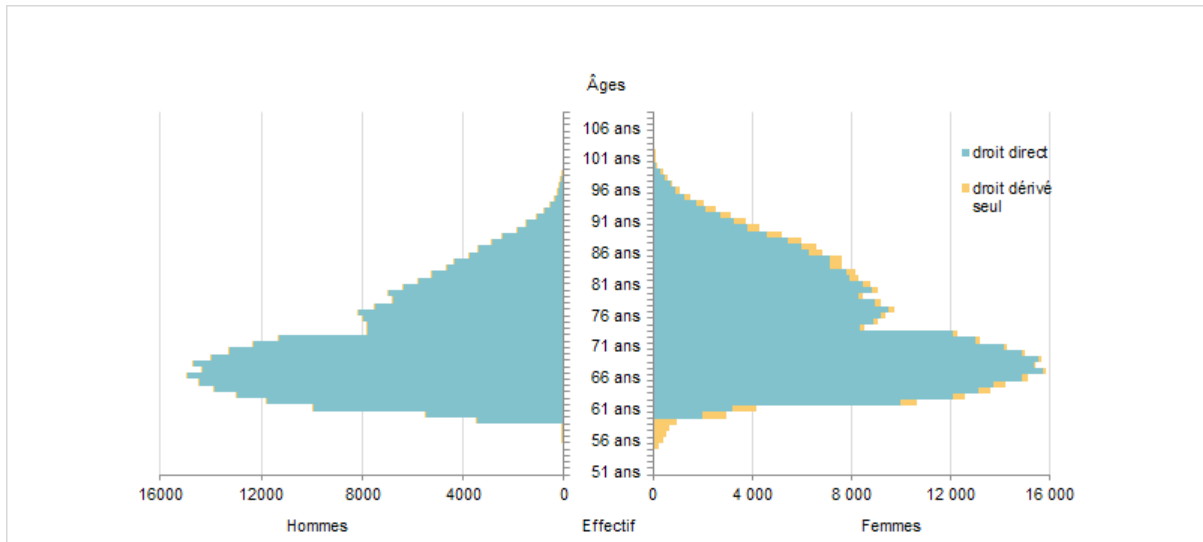
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

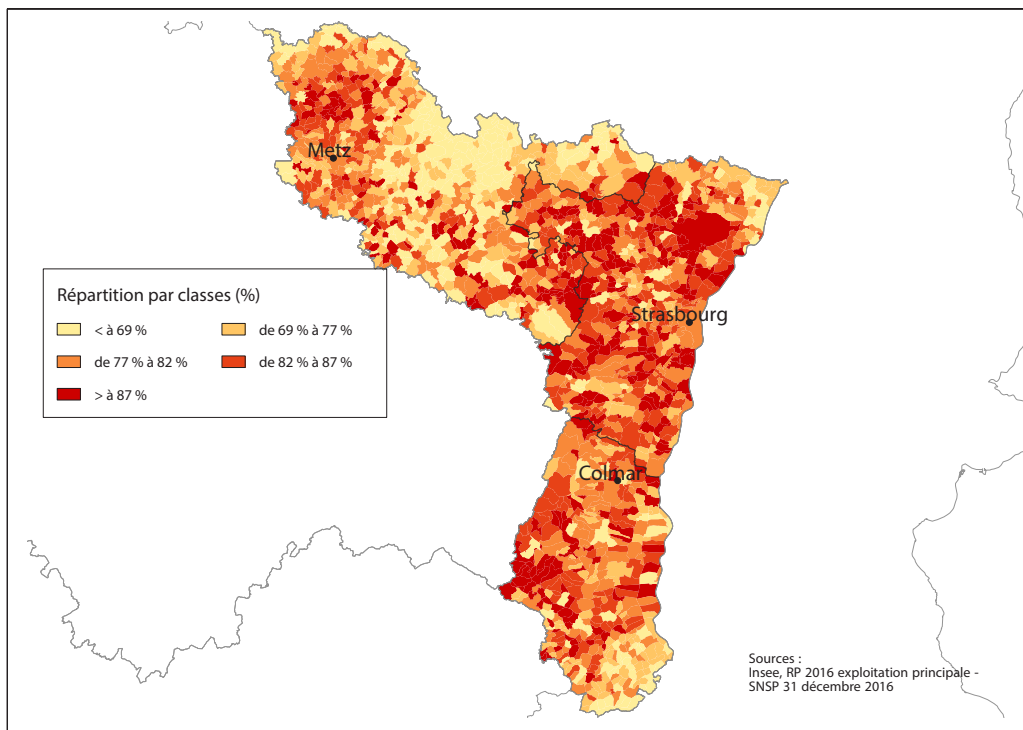
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Alsace-Moselle

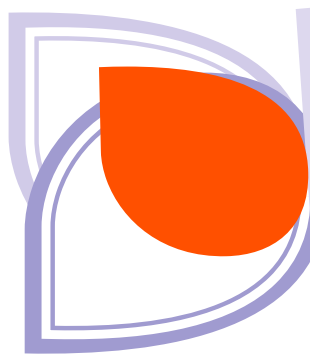


Prestataires payés par la Carsat Alsace-Moselle

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
57 - Moselle	90 796	11 2695	203 491
67 - Bas-Rhin	100 150	122 889	223 039
68 - Haut-Rhin	70 296	84 983	155 279
Total Carsat Alsace-Moselle	261 242	320 567	581 809
Total hors Carsat Alsace-Moselle	74 899	80 736	155 635
Ensemble des prestataires	336 141	401 303	737 444

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

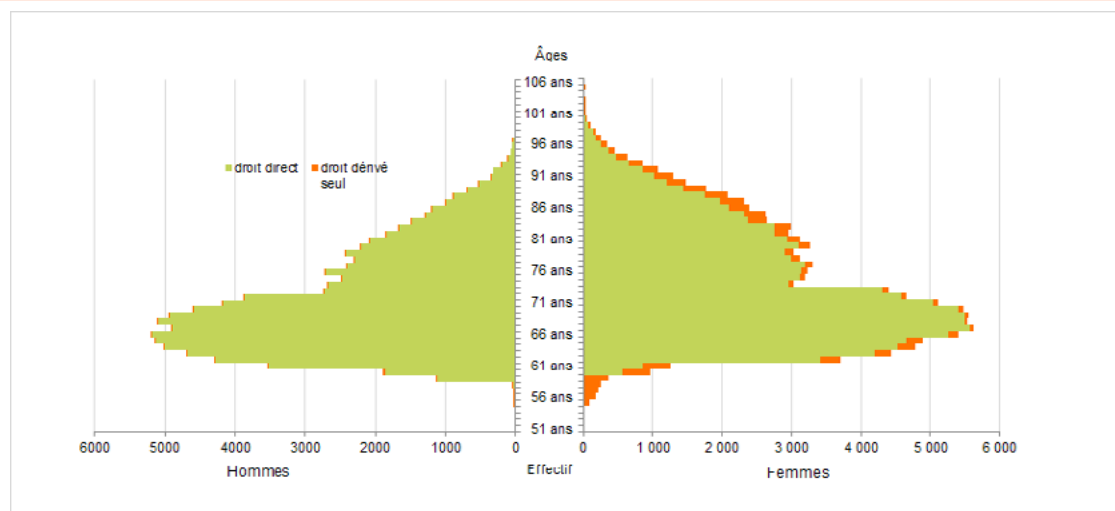


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 345	8 846	14 191
Droits directs (retraites personnelles)	5 006	6 317	11 323
Droits dérivés (retraites de réversion)	339	2 529	2 868
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	334	560	894
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 862	859	2 721
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,2 ans	62,7 ans
Droits dérivés	73,4 ans	72,7 ans	72,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	53,1%	33,6%	42,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	92 310	114 893	207 203
Retraités percevant un droit direct seul	89 968	74 223	164 191
Retraités percevant un droit dérivé seul	273	8 401	8 674
Retraités percevant les deux à la fois	2 069	32 269	34 338
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,4%	2,5%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 507	8 032	32 539
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,5 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	815 €	613 €	703 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 188 €	977 €	1 103 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,9%	57,2%	39,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

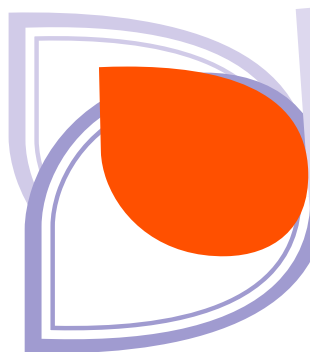
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

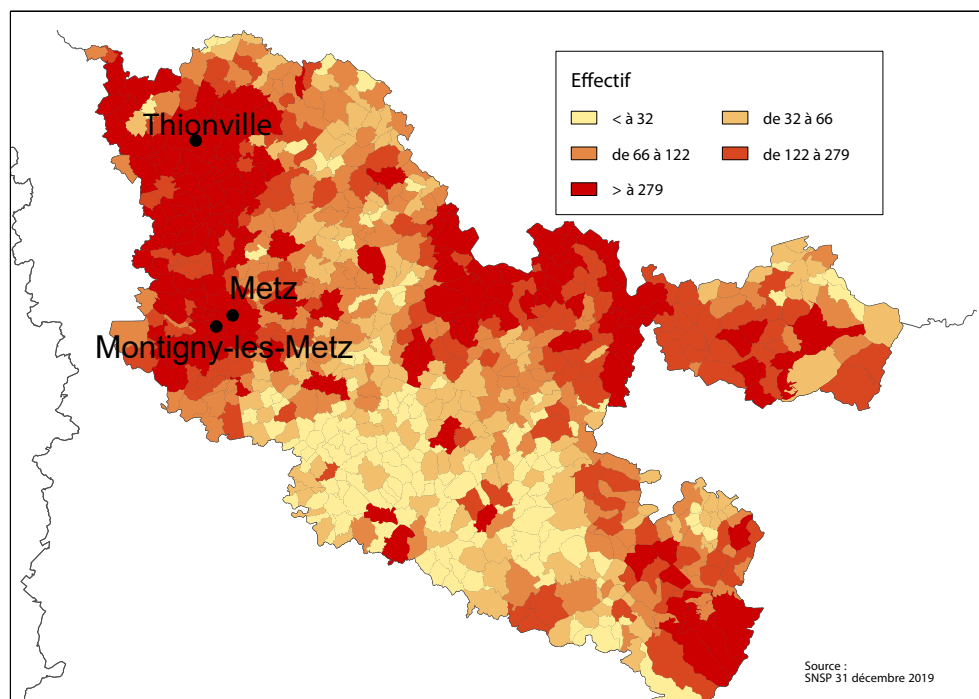
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune

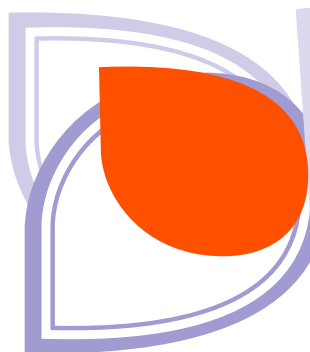


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Metz			
Nombre total de retraités	8 746	12 072	20 818
Retraités percevant un droit direct seul	8 509	8 159	16 668
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	651	675
Retraités percevant les deux à la fois	213	3 262	3 475
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,6%	5,5%	5,9%
Thionville			
Nombre total de retraités	3 509	4 735	8 244
Retraités percevant un droit direct seul	3 441	2 961	6 402
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	326	333
Retraités percevant les deux à la fois	61	1 448	1 509
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	3,0%	3,1%
Montigny-lès-Metz			
Nombre total de retraités	1 852	2 833	4 685
Retraités percevant un droit direct seul	1 795	1 884	3 679
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	156	160
Retraités percevant les deux à la fois	53	793	846
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	2,9%	2,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

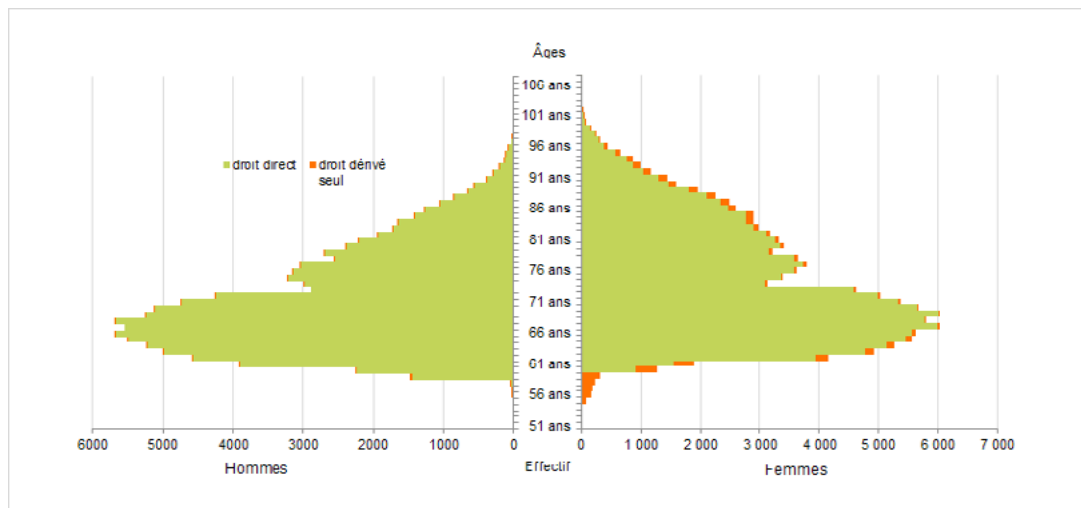


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 844	8 738	14 582
Droits directs (retraites personnelles)	5 506	6 414	11 920
Droits dérivés (retraites de réversion)	338	2 324	2 662
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	381	380	761
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 332	1 457	3 789
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,5 ans	62,3 ans
Droits dérivés	75,3 ans	73,2 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	39,1%	29,7%	34,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	101 805	125 005	226 810
Retraités percevant un droit direct seul	99 091	86 791	185 882
Retraités percevant un droit dérivé seul	277	4 817	5 094
Retraités percevant les deux à la fois	2 437	33 397	35 834
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,6%	2,1%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	29 208	15 235	44 443
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,6 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	865 €	684 €	765 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 202 €	1 002 €	1 108 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,9%	46,9%	33,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

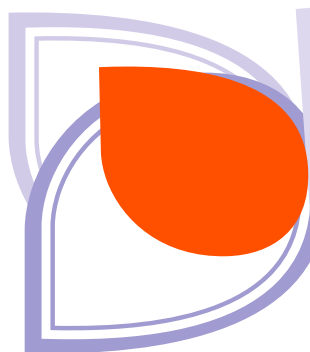
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

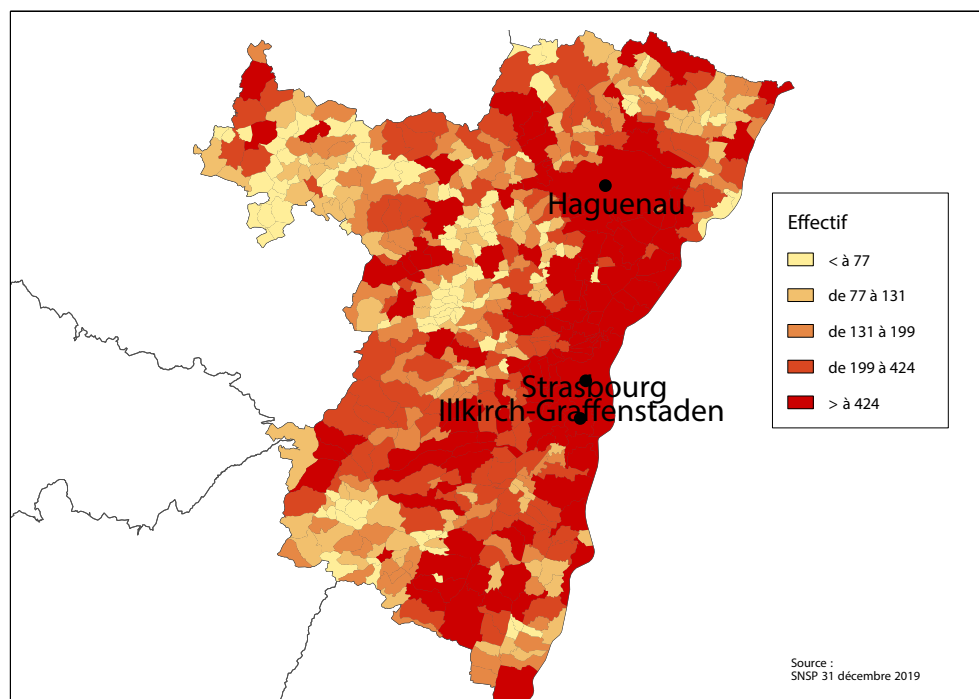
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



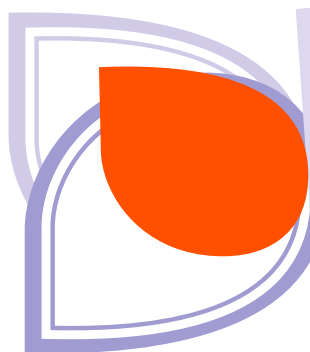
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Strasbourg			
Nombre total de retraités	17 816	24 403	42 219
Retraités percevant un droit direct seul	17 315	17 009	34 324
Retraités percevant un droit dérivé seul	40	1 039	1 079
Retraités percevant les deux à la fois	461	6 355	6 816
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,6%	5,3%	6,7%
Haguenau			
Nombre total de retraités	3 178	4 083	7 261
Retraités percevant un droit direct seul	3 083	2 734	5 817
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	187	192
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 162	1 252
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	2,4%	2,5%
Illkirch-Graffenstaden			
Nombre total de retraités	2 383	3 227	5 610
Retraités percevant un droit direct seul	2 337	2 278	4 615
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	86	88
Retraités percevant les deux à la fois	44	863	907
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,0%	1,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

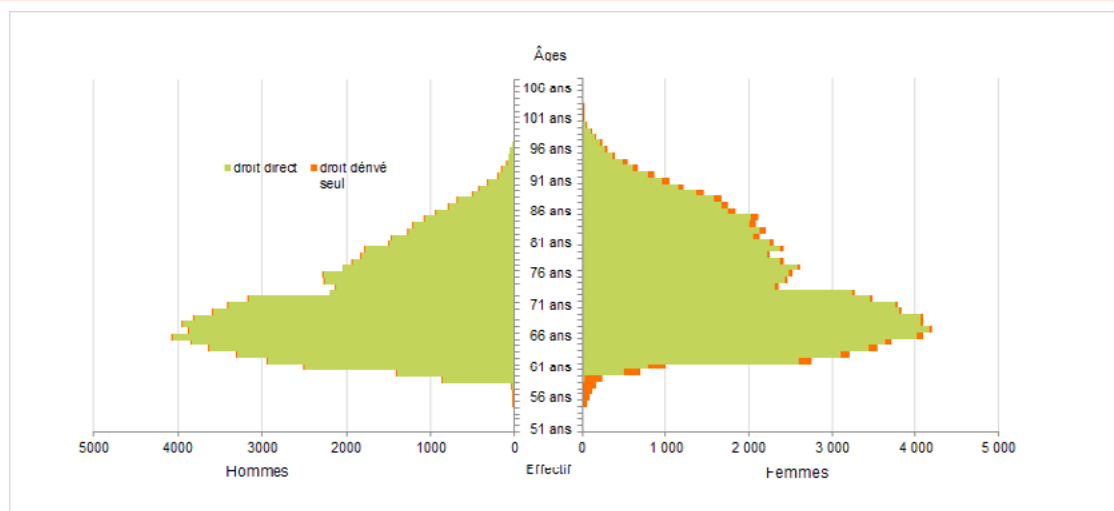


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 790	5 952	9 742
Droits directs (retraites personnelles)	3 575	4 324	7 899
Droits dérivés (retraites de réversion)	215	1 628	1 843
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	241	271	512
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 402	786	2 188
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,0 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	42,7%	33,1%	37,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	71 627	86 703	158 330
Retraités percevant un droit direct seul	69 847	60 326	130 173
Retraités percevant un droit dérivé seul	173	3 276	3 449
Retraités percevant les deux à la fois	1 607	23 101	24 708
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,6%	1,9%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 635	8 733	27 368
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	862 €	664 €	753 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 208 €	980 €	1 103 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,9%	46,5%	32,8%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

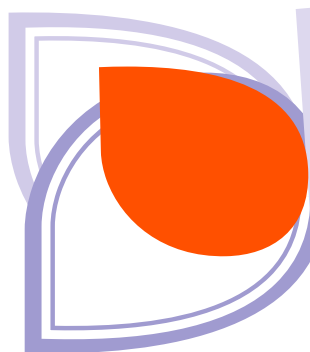
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

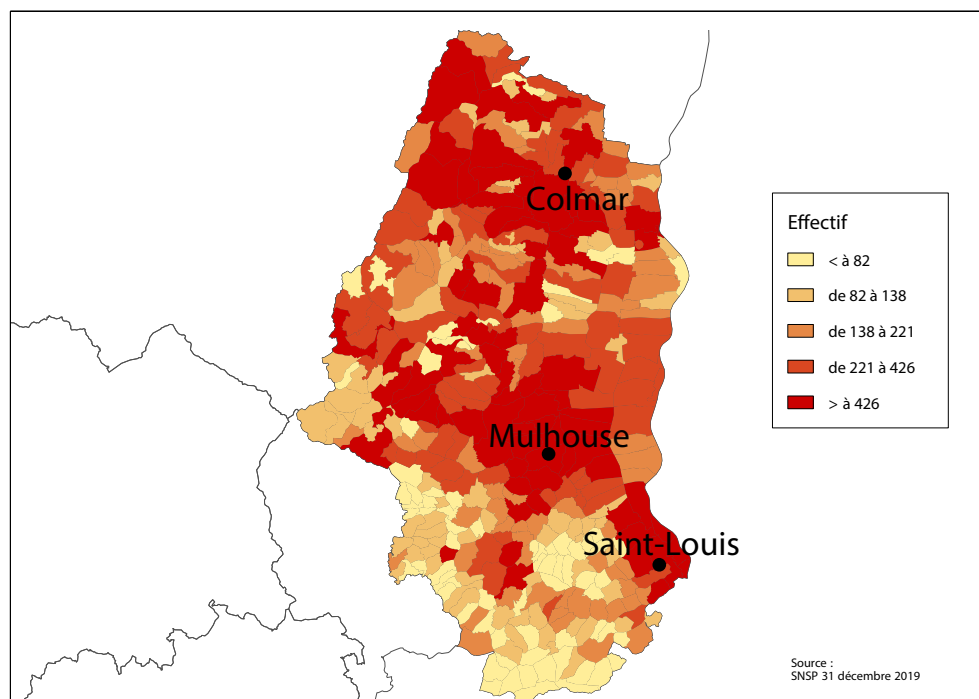
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Mulhouse			
Nombre total de retraités	8 381	10 448	18 829
Retraités percevant un droit direct seul	8 117	6 725	14 842
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	557	574
Retraités percevant les deux à la fois	247	3 166	3 413
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,2%	5,2%	7,4%
Colmar			
Nombre total de retraités	5 604	7 565	13 169
Retraités percevant un droit direct seul	5 428	5 191	10 619
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	312	325
Retraités percevant les deux à la fois	163	2 062	2 225
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	3,7%	4,4%
Saint-Louis			
Nombre total de retraités	1 486	1 876	3 362
Retraités percevant un droit direct seul	1 457	1 318	2 775
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	87	93
Retraités percevant les deux à la fois	23	471	494
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	3,6%	4,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.